



ATTENTION

Les containers ont été déplacés
Route de Beaumais
(à l'angle du Chemin des Baladins)



RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Suite au changement de prestataire pour le ramassage des ordures ménagères, merci de respecter les règles à suivre :

Pensez toujours à sortir vos bacs la veille au soir.

La mairie met également à disposition des sacs rouges (pour un surplus du bac gris), ou des sacs transparents (pour un surplus du bac jaune), fournis par l'Agglomération de Dieppe-Maritime, dans le cas où l'usager :

- A besoin d'une capacité ponctuelle supplémentaire au volume du bac (ex. : fête familiale...);
- Ne peut pas rentrer son bac après la collecte (ex. : résidence secondaire...).

Ces sacs sont à déposer à l'extérieur du bac et seront collectés.

Quelles sont les règles de présentation du bac ?

Pour une collecte optimisée, il convient de :

Présenter son bac plein, couvercle fermé, poignées tournées vers la chaussée ;

Le sortir la veille au soir du ramassage et le rentrer le plus tôt possible après la collecte.

Attention, votre bac ne sera pas collecté si :

- **Il contient des déchets en vrac ;**
- **Son couvercle n'est pas fermé à cause de débordements.**

Ne seront pas collectés non plus :

- **Les sacs non-homologués déposés au pied du bac ;**
- **Les bacs non homologués par l'Agglomération Dieppe-Maritime.**



EVENEMENT

RESERVATION POUR LA VISITE DE L'HERMIONE



A l'occasion du 75e anniversaire du débarquement et de l'Armada de Rouen, l'Hermione rend visite à la Normandie... Et du 10 au 13 mai, c'est à Dieppe que la célèbre frégate fera escale !

L'Agglomération de Dieppe-Maritime a mis en place un système de distribution de billets GRATUITS, proportionnel au nombre d'habitants de chaque commune de l'Agglo.

A Tourville, 66 billets gratuits pourront ainsi être distribués aux élèves de l'école primaire, sachant que la visite est gratuite pour les moins de 6 ans.

Pour les plus curieux, **il sera possible de monter à bord le 11 mai de 15 h à 15 h 30, créneau horaire attribué à notre commune**, afin de parcourir les ponts supérieurs...

Et pour fêter la venue de ce superbe bateau, stands et animations se tiendront sur le quai des Indes où il sera amarré.

Visite de 30 minutes - 6€/adulte, 2€/jeunes de 6 à 15 ans, gratuit pour les moins de 6 ans!

Billet non remboursable, ni échangeable. Pour toute question sur l'achat de vos billets, contactez le : 02 32 14 40 60

CALENDRIER DES ANIMATIONS A VENIR ET DATES A RETENIR

Samedi 20 et 21 Avril 2019
 Vendredi 26 Avril 2019
 Dimanche 28 Avril 2019
 Dimanche 12 Mai 2019
 Dimanche 02 Juin 2019
 Samedi 15 Juin 2019

Tournoi de l'E.S.T. au Stade
 Inscriptions Scolaires pour la rentrée 2019-2020
 « Foire à Tout » de Loisirs & Fêtes sur le terrain du Presbytère
 « Marche » de Loisirs & Fêtes à 9h Place du Calvaire
 « Foire à Tout » de l'E.S.T. au Stade
 « Fête des Ecoles » à 14h sur le terrain du Presbytère



TOURVILLE INFOS

Tél : 02.35.04.40.41 Fax : 02.35.04.86.59
 e-mail : mairie.tourville.surarques@orange.fr
 Site de la commune : www.tourville-sur-arques.fr

Édition : AVRIL 2019

« Il va falloir être raisonnable ! »

Le budget a été voté lors du Conseil Municipal du 1^{er} Avril 2019.

Cette année, deux projets importants destinés au Stade seront réalisés :

- Les toilettes adaptées aux personnes en situation de handicap, c'est la loi,
- Le remplacement de la main courante au terrain d'honneur, projet qui est réalisable grâce à l'aide importante de l'Agglomération Dieppe-Maritime, du F.A.F.A. et du département.

Une dépense imprévue : l'apparition d'une marnière au cimetière (Jardin du Souvenir) nous oblige à la plus grande prudence financière.

Restons vigilants !

Lionel AVISSE
 Maire

VIE SCOLAIRE

« Crêpe party à l'école ! » Le 22 mars dernier, les élèves de l'école maternelle ont pu fêter la chandeleur à l'école. Les enfants se sont déguisés et ont partagé un bon moment de détente en dégustant de délicieuses crêpes.



Le carnaval des écoles a pu déambuler dans les rues de Tourville le jeudi avant les vacances. Les élèves costumés ont défilé en chantant. Merci aux enfants et aux enseignantes pour ce joli moment de gaieté, mais aussi aux personnes présentes sur le parcours pour assurer la sécurité des enfants.



VIE SCOLAIRE



Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019-2020 auront lieu le Vendredi 26 Avril 2019.

- **Ecole Maternelle** : le vendredi 26 avril de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 17h30.
- **Ecole Élémentaire** : le vendredi 26 avril de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 17h30.

Se munir : du livret de famille, du carnet de santé ou certificat de vaccination, d'un justificatif de domicile, pour les hors-commune : apporter une dérogation délivrée par la mairie de Tourville-sur-Arques.

Il sera demandé un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

La fête des écoles aura lieu le Samedi 15 juin 2019 à partir de 14h sur le terrain du Presbytère. Cette fête est ouverte à tous...

Il y aura sur place des jeux pour les enfants, une loterie sera organisée pour les adultes avec de beaux lots pour tous (parc attraction, tour en ULM...), une buvette, etc....

Tous les Tourvillais sont invités à participer à cette belle manifestation familiale.

Cette fête permet de récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires et les projets pédagogiques des écoles. **Nous remercions toutes les personnes qui auraient des lots à nous donner, elles pourront les déposer directement aux écoles.**



LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT !!

Ne brûlez plus les déchets verts, valorisez les !

LE BRULAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE : UNE PRATIQUE POLLUANTE INTERDITE !

Pourquoi cette interdiction ? Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets (plastiques notamment mais aussi déchets verts) est fortement émetteur de polluants. Parmi ces polluants se trouvent des particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette situation ? Ce sont les déchets verts (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore feuilles mortes...), mais aussi les autres déchets ménagers et assimilés et les déchets des activités économiques.

Qui doit respecter cette interdiction ? Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets est concernée. En région Haute-Normandie, 48% de la population réside dans des zones dites sensibles à la dégradation de la qualité de l'air. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

ATTENTION : EN CAS DE NON-RESPECT DU REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL, UNE CONTRAVENTION DE 450 EUROS PEUT-ETRE APPLIQUEE POUR UN PARTICULIER. (Article 131-13 du nouveau Code Pénal)

Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Haute-Normandie

Merci de votre compréhension !!!

LOISIRS ET FETES

Du soleil et une météo presque printanière ont accompagné les marcheurs de la randonnée organisée dimanche 24 février. Une marche de santé qui s'inscrit au programme de l'association Loisirs & Fêtes. **A noter** : la prochaine « Marche » sera organisée le Dimanche 12 Mai 2019. Rendez-vous comme à l'habitude à 9h au Calvaire.

La « Foire à Tout » de Loisirs et Fêtes est prévue le Dimanche 28 Avril 2019 sur le terrain du Presbytère.

Merci de contacter Mr Gricourt au 02.35.04.43.27 pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire.



LE CHIFFRE

J-40 avant les élections européennes !

Nous vous rappelons que les Elections Européennes auront lieu le Dimanche 26 Mai 2019, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

E.S.T.



La « Foire à Tout » de l'E.S.T. aura lieu le Dimanche 02 Juin 2019 au Stade (Réservation obligatoire - 2.50 euros le mètre – Voiture sur emplacement – Restauration (saucisses, merguez, moules-frites...).

A noter : Tournoi de Foot de l'E.S.T. organisé le week-end du 20 et 21 Avril 2019 – Restauration sur place.

L'E.S.T. remercie les généreux donateurs pour les lots collectés



VIE COMMUNALE



Un nouveau commerçant de « fruits & légumes » est désormais présent sur la Place du Calvaire chaque jeudi matin en même temps que Madame Leclerc, poissonnière.

VIE ECONOMIQUE

Bienvenue aux créations d'entreprises

Notre Commune accueille régulièrement de nouveaux projets de création d'entreprise, signe d'un intérêt croissant pour notre territoire. Nous leur souhaitons bonne chance pour leur nouvelle activité.

Voici les dernières créations d'entreprises identifiées :



Le « **Cabinet de Réflexologie** » de Madame Dorthe, réflexologue depuis 10 ans est situé au 19, Rue de l'Eglise à Tourville. La réflexologie est une solution douce et efficace en cas de maux à répétition. **Pour plus de renseignements contacter le 06.07.47.90.14**

« **L'Atelier de Dorothee** », société basée à Rouxmesnil-Bouteilles, spécialisée dans le lavage-nettoyage automobile à la vapeur, nettoyage de tapis d'accueil et d'intérieur, crée par une habitante de la commune. **Tél. : 07.70.12.11.00**

Food Truck « Les Saveurs de la Réunion »

Plats Réunionnais

Présent sur la Place de la Mairie
le Vendredi soir à partir de 18h

Commerce ambulante
06.10.22.15.60



« **Le Printemps est de retour...Belle réussite aux Tourvillais qui fleurissent leurs talus !!** »

